

**Bulletin
N°2 du
DAC Santé
91 Nord**

Le mot de la Directrice du DAC Santé 91 Nord, Céline FAYE

Un an après sa labellisation par l'Agence Régionale de Santé d'Île de France, le DAC Santé 91 Nord vous présente le bilan de sa première année de fonctionnement.

L'équipe étoffée est extrêmement investie auprès des acteurs du territoire pour rendre le service attendu en matière de soutien et d'appui aux situations ressenties complexes par les professionnels concourant au parcours de santé des personnes prises en charge.

Au sein du territoire Nord Essonne, 2023 est l'année du développement des groupes de travail thématiques en complément de l'observatoire des ruptures de parcours présenté dans les pages suivantes de ce bulletin.

Des rencontres seront proposées à une partie des partenaires du Nord de l'Essonne afin d'élaborer des ébauches de solutions, des actions ou encore des projets territoriaux permettant de limiter les causes des ruptures de parcours.

N'hésitez pas à contacter le DAC pour évoquer les parcours de santé complexes que vous rencontrez ou les ruptures que vous observez.

RENCONTRE ENTRE L'ARS 91 ET L'ÉQUIPE DU DAC SANTÉ 91 NORD



Un numéro unique pour contacter
le DAC Santé 91 Nord :
01 69 80 59 40
ou par mail
contact@dac91nord.fr

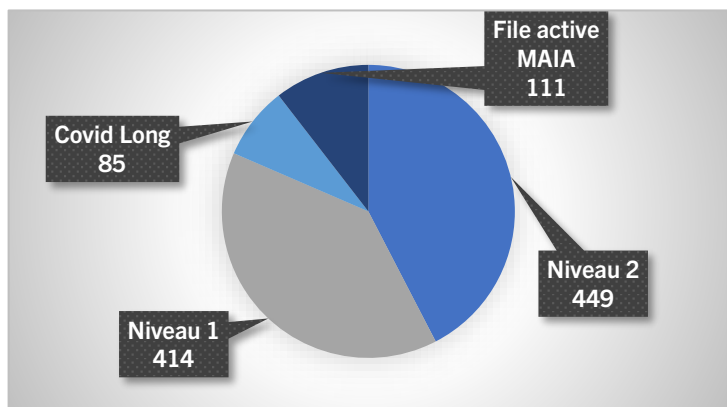
Le DAC 91 Nord a reçu la Délégation Départementale de l'ARS le 1er février 2023. Monsieur Julien GALLI, Directeur de la délégation départementale de l'Essonne, Monsieur Meki MENIDJEL et Madame Laurence GOBERT sont venus rencontrer l'équipe du DAC 91 Nord et assister au staff matinal traitant des situations orientées la veille.

L'équipe du DAC Santé 91 Nord a eu des échanges très constructifs sur l'activité depuis la labellisation en janvier 2022. Le travail en subsidiarité avec les partenaires du territoire, les situations de ruptures observées et les projets de groupes de travail territoriaux 2023 ont été présentés.

La qualité du travail du DAC Santé 91 Nord a été soulignée ainsi que la croissance constante des relations avec les professionnels de santé de ville et hospitaliers.

Merci à la Délégation Départementale ARS de l'Essonne pour cette nouvelle visite et son soutien dans la poursuite du déploiement du DAC Santé 91 Nord.

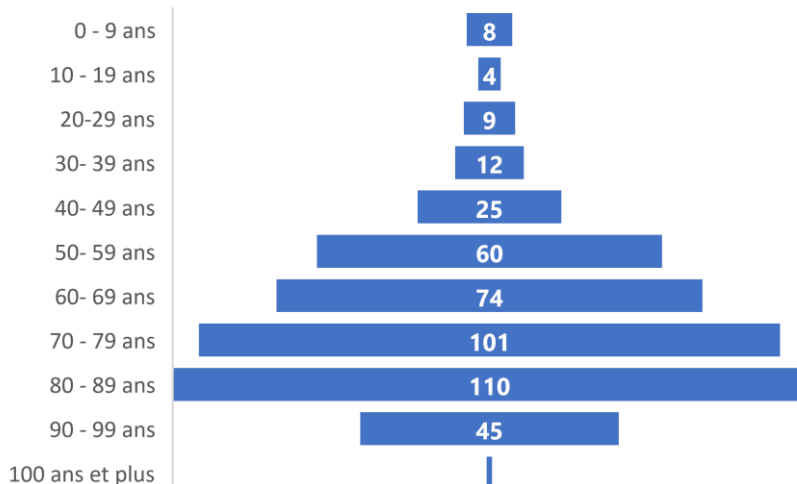




En 2022, le DAC Santé 91 Nord a reçu 948 demandes.
Le DAC a poursuivi l'accompagnement de 111 personnes précédemment accompagnées par les MAIA

UNE PYRAMIDE DES ÂGES DES PATIENTS EN LOGIQUE ÉVOLUTION

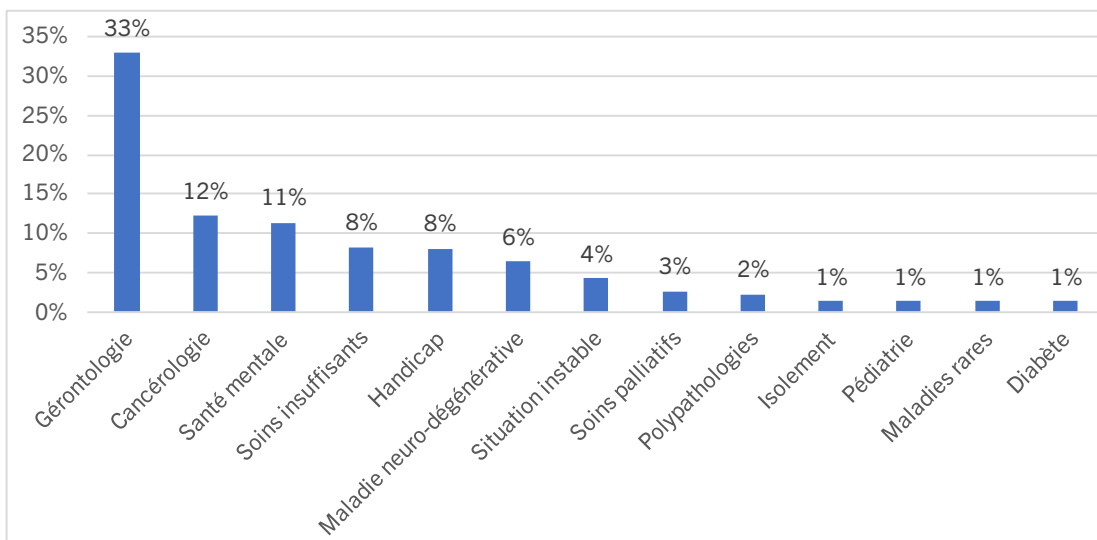
Une majorité de femmes accompagnées (54%), avec une complexité qui s'accroît à partir de la tranche d'âge 50-60 ans



La complexité est souvent conditionnée par :

- Le cumul de plusieurs difficultés telles que la santé, la précarité, les problèmes de logement
- Le manque de solution d'hébergement ou d'hospitalisation pour les personnes de la tranche d'âge 50-60 ans qui ne dépendent ni d'un EHPAD ni d'un établissement handicap
- L'absence de structure familiale ou professionnelle aidante
- L'absence de suivi médical / absence de médecin traitant
- Le refus de soins

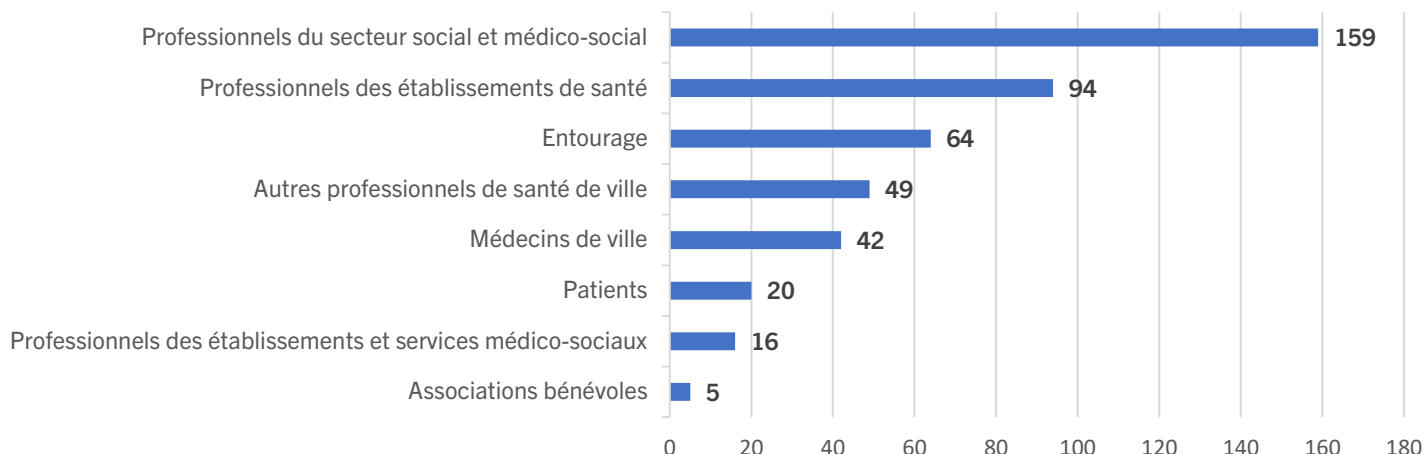
LE CONTEXTE DE LA DEMANDE



Le refus de soins et/ou la rupture de parcours notamment en santé mentale sont souvent identifiés au décours de l'étayage des situations et non identifiés comme motifs de sollicitation premier



QUI SOLLICITE LE DAC POUR DES ACCOMPAGNEMENTS ?



En conclusion :

- Les professionnels de santé hospitaliers ou de ville ont sollicité le DAC en 2022 pour des accompagnements et le resollicitent en 2023 pour de nouvelles situations
- De plus en plus de patients ou de familles sont orientés par leur médecin
- Les professionnels du secteur social demandent un soutien au DAC sur la partie sanitaire de leurs accompagnements

La mission d'animation territoriale du DAC

Dans le cadre de l'animation territoriale, une des missions des DAC est l'Observatoire des parcours de santé.

Au cours de l'année 2022, le DAC Santé 91 Nord a observé des situations de rupture, a analysé le processus délétère de vulnérabilité menant à la rupture et a proposé au Comité de gouvernance certaines thématiques à travailler en territoire pour fluidifier les parcours de santé des usagers

Mission 1: Impulser un ancrage territorial

Recensement des ressources, des partenaires, des dispositifs et des instances du territoire du tout âge, toutes pathologies, rédaction d'un Diagnostic Territorial Partagé, alimentation du site Maillage 91

Mise en place de communications à destination des partenaires pour faire connaître les missions du DAC (questionnaire aux professionnels du territoire, plaquette du DAC, Bulletin d'information)

Mission 2: S'appuyer sur l'Observatoire des parcours de santé afin de proposer des solutions adaptées

Identification et analyse les points de rupture, les remontées de façon formalisée au Comité de gouvernance et aux autorités de tutelles décideurs pour faciliter l'ajustement des réponses sur le territoire

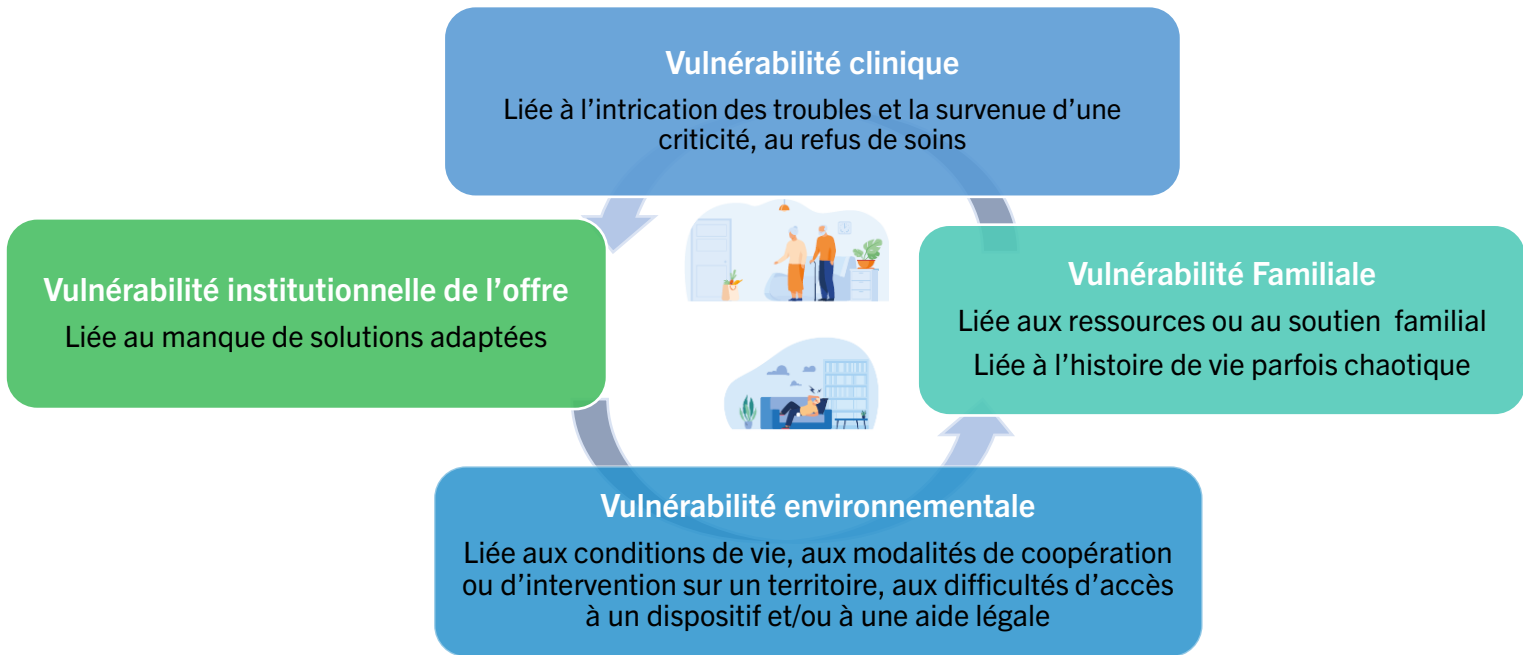
Appui à la consolidation du parcours des usagers en développant une dynamique territoriale autour des sujets de préoccupation partagés

Mission 3 : Renforcer les partenariats et venir en appui aux pratiques interprofessionnelles et aux initiatives

Le DAC s'appuie sur les partenariats et les dynamiques existantes et favorise l'interconnaissance entre acteurs en santé du territoire et le travail Interdisciplinaire /interprofessionnel afin de valoriser les ressources disponibles du territoire

Participation ou initiation d'actions visant à structurer certains parcours de santé dans le territoire : diagnostic, groupes de travail spécifiques, identification des ruptures et bonnes pratiques, actions d'amélioration

**OBSERVATOIRE DES RUPTURES DE PARCOURS :
DES VULNÉRABILITÉS QUI ACCROISSENT LA COMPLEXITÉ**



**DES AXES DE RÉFLEXION SOUMIS PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE FAISANT
L'OBJET DES PROCHAINES RÉUNIONS THÉMATIQUES DE RÉFLEXION TERRITORIALES**

 <p>GT Santé mentale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser un colloque réunissant les initiatives du territoire en santé mentale ainsi que tous les partenaires 	 <p>GT 1^{er} recours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'attractivité du territoire en co construisant (collectivités + médecins) des projets de MSP - Participer à la journée organisée par l'Union Départementale des maires de l'Essonne - Travailler avec le Conseil Départemental sur l'accès en urgence aux droits : APA, PCH 	 <p>GT Jeunes Alzheimer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler avec le Conseil Départemental sur l'accès en urgence aux droits : APA, PCH - Sensibiliser les médecins traitants par l'organisation de Webinaires sur le sujet - Voir avec l'ARS pour permettre des dérogations d'âge exceptionnelles 	 <p>GT parcours obésité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir un circuit de prises en charge du transport bariatrique prioritaire avec la MAS
<p>← Soutien du DAC Santé 91 Nord pour 4 parcours →</p>			

Le Bulletin automnal du DAC Santé 91 Nord développera les actions engagées